

Les louanges sont adressées à Dieu ; le Seul que nous servons, et en dehors Duquel nul ne mérite d'être adoré. Nous témoignons que *Mohammad* est l'Envoyé de Dieu et son Messager. Ô Allah répands sur lui tes bénédictions, ta grâce et tes faveurs ; et comble sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent jusqu'au Jour dernier, de ta Miséricorde, toi le plus miséricordieux des miséricordieux. Ceci étant, le Prophète ﷺ, nous a appris à croire dans le Décret Divin, en ce sens que rien dans ce monde ne se passe sans que Dieu ne le sache et ne l'ait fait écrire dans la Table gardée bien avant sa réalisation, et rien n'arrive non plus contre Sa volonté et Son Pouvoir - Exalté soit-Il ! Une fois cette croyance assimilée, le Prophète ﷺ nous a enseigné comment agir et ne jamais délaissier l'œuvre sous le prétexte du Destin. Il prenait ses précautions, agissait avec tact et ne négligeait aucun moyen pour défendre le Message dont il était le porte-parole et veillait sans cesse sur sa communauté. Voilà donc la *Sounnah* : ne délaissier aucun effort tout en ayant la conviction que tout ce qu'il adviendra, Dieu le savait déjà, l'avait déjà écrit ; et que l'on ne pourra non plus aller à l'encontre de Sa volonté. Aussi, ceux des nôtres qui optent pour la passivité, l'inaction dans la société et adoptent une approche fataliste et résignée de la foi au destin, s'écartent de la *Sounnah* et de la compréhension des pieux prédécesseurs, quand bien-même ils se réclament de suivre leur chemin. Nous demandons à Allah qu'Il nous guide tous sur le droit chemin !

و السلام عليكم

L'équipe du Journal.

Une année avec la sourate Youssouf

## La patience dans les épreuves

Allah le Très Haut dit : Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de récoltes. Et fais la bonne annonce aux patients\* qui, lorsqu'un malheur les frappe, disent : Certes nous sommes à Dieu, et c'est à Lui que nous retournerons.\* Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés [2:155-157]. Au travers de ce verset, Allah nous rappelle la règle autour de laquelle il a fondé notre existence et

notre passage sur Terre : la mise à l'épreuve. À cette règle nul n'échappe : croyant ou incroyant, pieux ou pervers, homme ou femme, jeune ou vieux, où que nous vivions et quelle que soit l'époque : nous sommes tous éprouvés. C'est Lui [Allah] qui créa la mort et la vie afin de vous mettre à l'épreuve [afin de distinguer] qui parmi vous excellera en son œuvre [67:2]. Or le Coran apporte une bonne nouvelle aux croyants patients, qui font preuve de retenue et prennent sur eux-mêmes lorsqu'une épreuve s'abat sur eux, et se souviennent qu'ils appartiennent à Dieu, qui dispose d'eux selon Sa Volonté, et que très

bientôt ils reviendront à Lui, laissant derrière eux cette vie éphémère, pour récolter si Dieu le veut, le fruit de leurs efforts et la consolation à toutes leurs peines : Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés !



Aussi, le Coran en général, et la sourate *Youssouf*, que nous étudions cette année, en particulier regorgent d'exemples et d'appels à faire preuve de patience. **Celle-ci se manifeste dans trois circonstances** : dans la mise en pratique des commandements Divin durant toute notre vie tout d'abord, dans le fait de se tenir face aux interdits et aux tentations ensuite, et dans le fait de supporter et d'affronter les épreuves de la vie enfin, sans remettre en cause ni la Volonté ni la Justice Divines et sans renoncer à sa foi ou à ses principes. C'est à cette dernière catégorie que nous nous

intéressons ce mois-ci.

**Chacun n'est éprouvé que selon la force de sa foi.**

Sa'ad Ibn Abi Waqqas interrogea un jour le Prophète ﷺ en ces termes : Ô Envoyé de Dieu, qui donc parmi les hommes sont les plus éprouvés ? Ce sont les prophètes, puis les saints, puis les vertueux parmi les hommes, les uns après les autres. En effet, l'homme n'est éprouvé qu'en fonction du degré de sa foi. Si celle-ci est solide, on intensifie alors ses épreuves, et si elle est fragile, alors on le soulage. Et les

épreuves ne cessent de frapper le croyant jusqu'à ce que ce dernier marche sur la terre expié de tout péché [Al Tirmidhi, *hassan Sahih*]. Et cette règle confirme la parole Divine : Allah ne charge personne au-delà de sa capacité [2:286].

**Ne pas provoquer l'épreuve.**

Si Allah promet aux endurants une récompense immense en plus d'expié leurs fautes, cela ne doit pas nous inciter pour autant à rechercher l'épreuve. La *Sounnah* consiste au contraire à prévenir l'épreuve lorsque tout va bien, pour au mieux l'éviter, et au pire se montrer à la hauteur lorsqu'elle frappe. Ainsi, le

Prophète ﷺ dit à ses compagnons : *Ne cherchez pas la confrontation avec l'ennemi, mais demandez [au contraire] à Dieu qu'Il vous préserve. [Si malgré cela] vous devez lui faire face, alors montrez-vous patients... promettant ensuite le Paradis à qui fera preuve d'endurance [Al Boukhari & Mouslim].* Ce hadith nous indique que si l'on ne provoque pas l'épreuve, par un mauvais comportement, un empressement, ou une provocation alors on trouvera la force de patienter et la récompense du Paradis. Le Prophète ﷺ dit : *celui qui s'astreint de patienter, Dieu lui en donne la force. Nul n'a reçu de don meilleur et plus abondant que celui de la patience' [Al Boukhari & Mouslim].* Quant à l'ignorant qui précipite l'épreuve par excès de confiance en lui et par manque de sagesse, nul ne peut lui garantir quoi que ce soit.

**Ne pas souhaiter la mort à cause d'une épreuve que l'on traverse.** Celui qui médite la sourate Youssouf sera étonné de voir comment ce prophète, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de prophètes, a enduré la séparation d'avec son père, la méchanceté de ses frères, le fait d'être vendu comme esclave, le fait d'être accusé et emprisonné à tort pendant des années ; sans jamais désirer la mort. Au contraire, ce n'est seulement que, lorsqu'Allah l'a délivré de l'ensemble de ses épreuves, faisant triompher la vérité, alors que Joseph était au sommet de l'État et comblé des bienfaits Divins que celui-ci formula son invocation de reconnaissance, à la fin de laquelle il dit : *fais-moi mourir entièrement soumis à toi et fais-moi rejoindre les vertueux [12;101] !* Le Prophète ﷺ nous enseigne, en effet qu'*aucun des vôtres ne souhaite mourir à cause d'un mal qui l'accable. Si vraiment, il n'en peut plus qu'il dise alors : ô mon Dieu ! Fais-moi vivre, tant que tu sais*

*que la vie est meilleure pour moi, et fais-moi mourir dès lors que tu sais que la mort vaut mieux pour moi [Al Boukhari & Mouslim].* Aussi, seule la personne éprouvée dans sa foi, qui craint de tourner les talons au point de rejeter la religion, pourra formuler cette invocation, comme il est dit dans un hadith : *et si Tu veux éprouver Tes serviteurs dans leur religion [ô Allah], rappelle-moi alors à Toi, sans connaître cette fitna [Ahmad, Sahih].*

**Ne se plaindre qu'à Allah** du malheur que l'on vit, est une branche d'entre les branches du tawhid, comme dans Sa Parole : *Il n'y a que Toi que nous adorons et il n'y a que de Toi dont nous implorons le secours [1;4].* Ali disait : *La vénération de Dieu et la connaissance de Son droit, implique que tu ne te plains pas de ta douleur et que tu ne mentionnes pas ton malheur [devant les gens].* Si quelqu'un objecte en citant la parole que Ya'qoub a laissé échapper après des décennies de séparation d'avec Youssouf et après que deux autres de ses fils aient été retenus en Égypte : *Que mon chagrin est grand pour Joseph ! [12;84] ; nous lui répondrons qu'il s'écartait d'abord détourné d'eux, et que sa famille n'était pas censée entendre sa plainte ; et ensuite, il précisa : Je ne me plains qu'à Dieu de ma déchirure et de ma peine [12;86].* Or se plaindre auprès du Juste de sa propre injustice ou de celle des hommes est une belle manière de chercher refuge en Lui et de L'adorer. *L'invocation c'est l'adoration, dit le Prophète ﷺ [Abou Dawoud & Al Tirmidhi : hassan sahih].* Quant à l'attitude de celui qui se plaint de Lui, Lui attribuant l'injustice, celui-là est un sot dominé par le diable : *Et Allah n'est point injuste envers ses serviteurs [22;10].*

**La meilleure patience est celle endurée au service d'Allah et pour sa religion.**

Loqman dit ainsi à son fils : *Ô mon enfant, accomplis la Prière, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! [31;17].* Moïse dit à son peuple opprimé par Pharaon et les siens : *Demandez aide auprès d'Allah et soyez patients, car la terre appartient à Dieu. Il en fait don à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et la fin (heureuse) sera aux pieux [7;128].* Allah dit aussi à Son Prophète ﷺ après lui avoir narré l'histoire de Noé, qui prêcha son peuple pendant

*patients recevront leurs récompenses sans avoir de comptes à rendre [39;10].* Aussi le croyant doit-il se montrer confiant en Son Seigneur, acceptant de traverser l'épreuve que le destin lui impose ; à l'image de ce malade, dont parle l'Imam al Ghazali, qui se résigne à avaler les médicaments aux goûts amers, à supporter les piqûres ou à renoncer à des aliments qu'il aime, suivant les conseils de son médecin, et convaincu que celui-ci ne lui prescrit cela que pour son bien, et jamais pour sa perte [وَلِلَّهِ الْمَثَلُ الْأَعْلَى].



près de mille ans : *Sois patient ! La fin heureuse sera aux pieux [11;49].*

**Avoir confiance dans la sagesse Divine.** Le Prophète ﷺ a dit : *Ce que l'affaire du croyant est étonnante ! Son affaire ne comporte (pour lui) que du bien, et cette faveur n'appartient qu'au croyant : s'il est l'objet d'un événement heureux, il remercie Allah et c'est là pour lui une bonne chose. S'il est victime d'un malheur, il l'endure avec patience et c'est là encore pour lui une bonne chose [Mouslim].* En effet, pour chaque malheur qui nous touche, jusqu'à l'épine qui nous pique, et auquel nous répondons par de la patience, nos péchés tombent comme les feuilles tombent de l'arbre [Al Boukhari], et cela jusqu'à ce que certains croyants rencontrent Allah purs de tous péchés [Al Tirmidhi, hassan Sahih]. C'est là, l'un des sens de la Parole du Très Haut : *Seuls les*

**La patience : un signe de l'amour d'Allah pour son serviteur et vice-versa.** Allah dit : *Combien de prophètes combattirent, en compagnie de nombreux disciples. Ceux-ci ne fléchirent pas à cause des épreuves qui les atteignirent dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants [2;146].* À l'inverse, dit Ibn Al Qayyim : *la patience dans les épreuves permet de distinguer l'amour authentique de celui qui ne l'est pas.* En effet, il est aisé d'aimer le Bienfaiteur lorsque l'on est comblé de Ses bienfaits, mais continuer de L'adorer, de lutter pour Sa cause, de Lui rendre grâce, lorsque le malheur nous touche, est un signe majeur que le serviteur porte pour son Seigneur un amour sincère et véritable. [وَاللَّهُ أَعْلَمُ]

# La vie du Prophète ﷺ

## Le retour à La Mecque

Arrivé à proximité de la Mecque, le Prophète ﷺ demanda à ses hommes d'allumer un maximum de feux de camp, au point que toute la vallée fut éclairée, ce qui ne manqua pas d'impressionner les tribus alentours, qui ne se doutaient pas un seul instant que cette armée était celle du Prophète ﷺ. En effet, il avait réussi à maintenir le plus grand secret sur ses intentions et ce pour préserver au mieux l'effet de surprise, et ainsi éviter au maximum les combats.

Abou Soufyan qui sortit alors de sa cité pour obtenir des informations resta stupéfait à la vue du campement musulman et de son étendue : 'Je n'ai jamais vu, de nuit, autant de feux et autant de soldats !' confia-t-il. Il rencontra en chemin, Al 'Abbas, dont la conversion venait d'être confirmée, et rejoint en sa compagnie le campement du Prophète ﷺ, dans lequel il passa la nuit. Le lendemain, il s'entretint longuement avec lui ﷺ. Devant cette démonstration de force tempérée par l'attitude éminemment noble du Messager ﷺ, il finit par pencher en faveur de l'Islam en admettant l'unicité et la toute puissance d'Allah, tout en restant réticent quant au statut de prophète de Muhammad ﷺ. Pourtant, au matin lorsqu'il observa l'armée se mettre en mouvement et particulièrement la garde rapprochée du Prophète ﷺ il admit à Al Abbas : 'Il n'y a pas de puissance qui puisse faire face à ceux-là ! Abou Al Fadl, le règne de ton neveu est devenu immense'. Al Abbas répondit que c'était là le miracle de la prophétie, ce sur quoi Abou Soufyan reconnut : 'Oui ! C'est exacte'.

A ce moment, l'effet de surprise était assuré, et la victoi-

re acquise. Après huit ans d'exil, le Prophète ﷺ allait faire son retour triomphant dans la cité qui l'avait persécuté, jusqu'à tenter de l'assassiner. Il aurait pu aisément se venger et rendre la pareille aux mecquois qui l'avaient tant fait souffrir. Mais nous avons vu que le Prophète ﷺ n'était pas un homme dominé par les passions, mais plutôt par la douceur et la mansuétude. Il ordonna donc à ses troupes de ne combattre que si on les attaquait et proclama en réponse à l'excitation de certains compagnons : *Aujourd'hui est plutôt un jour de clémence et de pardon. Aujourd'hui, Allah honorera Qouraysh et élèvera la gloire de la Kaaba.* De plus, le Prophète ﷺ avait prît soin d'honorer Abou Soufyan afin de consolider ce début d'alliance, et sa conversion encore fragile, en assurant la sécurité de tout mecquois qui se réfugierait chez ce dernier, qui resterait enfermé chez lui ou encore dans la mosquée. L'objectif du Prophète ﷺ dans sa grande clémence était d'éviter par tout moyen, toute échauffourée. Il n'avait recours au combat qu'en cas d'extrême nécessité, la règle étant le respect et la préservation de la vie humaine.

Ceci étant, l'attitude du Prophète ﷺ en position de force et de supériorité n'était pas la

vengeance et l'arrogance, mais plutôt la clémence et l'humilité.

Tout ceci s'illustre à merveille par la posture qu'il adopta lors de son entrée dans la Mecque. Il n'y pénétra pas les armes à la main, mais la tête baissée sur sa monture, au point que sa barbe touchait sa selle, exprimant ainsi son immense humilité et sa reconnaissance envers son Seigneur !

La stratégie du Prophète ﷺ avait parfaitement fonctionné, et la grande majorité des mecquois, devant l'immense armée musulmane n'opposa aucune résistance, se réfugiant tantôt chez eux, tantôt dans la mosquée, et aucun mal ne leur fut fait. Seule une poignée de stupides tenta de résister en vain, et fut rapidement neutralisée.

L'Envoyé de Dieu ﷺ descendit de son cheval, se dirigea vers la Kaaba et en fit le tour librement. Puis, à l'aide de son arc, renversa et brisa une à une les trois cent soixante idoles qui s'y trouvaient en répétant : *'La vérité est venue et l'erreur a disparu. Car l'erreur est toujours destinée à disparaître.'* [17:81], mettant ainsi définitivement fin au règne de l'idolâtrie à la Mecque, et redonnant sa pureté originelle à la Kaaba élevée par Ibrahim [Abraham], le père du monothéisme.

Il se mit ensuite devant la Kaaba, faisant face au qu-

raychites qui attendaient de connaître leur sort résignés, et leur demanda : 'O Qouraysh, que pensez-vous que je vais faire de vous aujourd'hui ?', ils répondirent : 'Nous n'espérons que le meilleur, car tu es un frère noble, fils d'un frère noble'. Le Messager ﷺ leur dit alors : 'Je vous dis ce que Youssouf a dit à ses frères : 'Pas de récrimination contre vous aujourd'hui.' [12:92]. Puis il ajouta : 'Allez, vous êtes tous libres'.

Le Prophète ﷺ pardonna en effet à tous ceux qui se présentèrent à lui, quand bien même ils avaient été des ennemis acharnés et cruels, à l'image de Hind, qui avait commandité l'assassinat de son oncle Hamza et qui en avait mutilé la dépouille. Elle aussi obtint le pardon ce jour-là !

Enfin, après avoir maîtrisé les Quraychites, et rétabli le culte de Dieu dans le sanctuaire sacré, le Prophète ﷺ ordonna à Bilal de grimper sur la Kaaba et d'appeler à la prière, élevant ainsi la gloire de la Maison sacrée par les belles paroles de cet appel, puis par la prière en l'honneur du Dieu Unique pour qui elle s'était vue élevée. Le Prophète ﷺ fit donc son retour à la Mecque pendant le Ramadan de la huitième année de l'hégire, un vendredi. Il y resta une quinzaine de jours, le temps d'y administrer ses affaires, puis retourna vivre à Médine, sa cité d'adoption.

## Être lucide dans l'adoration

L'imam Ibn Al Jawzî a dit : « J'ai constaté que pour la plupart des hommes, les actes de dévotion ne sont que des habitudes, alors que pour les gens lucides toutes les habitudes constituent une réelle dévotion. L'insouciant dit 'Sobhan Allah !' par habitude, alors que l'homme lucide ne cesse de réfléchir aux merveilles de la création ou à la grandeur du Créateur ; ainsi sa réflexion l'agite et il s'écrie 'Gloire à Allah !'. Qu'un homme examine un fruit tel que la grenade et l'alignement de ses grains, les membranes qui l'empêchent de flétrir, le liquide autour du noyau et la membrane qui le recouvre pour le protéger. Qu'il observe aussi la formation du poussin au cœur de l'œuf, de l'être humain dans les entrailles de sa mère, et d'autres créatures encore qui l'amèneront à vénérer le Créateur et il s'écriera : 'Gloire à Allah !'. Cette glorification sera le fruit de la réflexion, et c'est là l'adoration des hommes lucides. Leurs pensées ne cessent de voler, et leurs adorations se réalisent à travers leurs glorifications. De même, ils réfléchissent sur des péchés abominables passés, et cette réflexion fait naître une agitation interne, un malaise du cœur et le regret de l'âme, et cela les amènent à dire : 'Je demande pardon à Allah'. Ce sont là la glorification et la demande de pardon. Les insouciant ne disent cela que par habitude, et il y a un fossé entre ces deux groupes ».

*Tiré des pensées précieuses*

# La foi du musulman

## Le repentir

Le mois dernier, nous avons présenté la différence entre les péchés mineurs (*sagha'ir*) et les **péchés majeurs** (*kaba'ir*) ainsi que la manière de s'en absoudre. Concernant les péchés majeurs, seule une repentance sincère (*tawba*), reposant sur trois conditions - **cesser le péché, regretter son acte et enfin, se résoudre fermement à ne plus le refaire** - permet d'obtenir le pardon du Tout-Miséricordieux. Cependant, une quatrième condition doit être ajoutée dans le cas d'une injustice que l'on aurait commise vis-à-vis d'autrui et qui consiste à **réparer le mal qu'on a fait** : *Quiconque a commis une injustice contre son frère doit s'en délier aujourd'hui, avant (le Jour) ou il n'y aura ni dinar ni dirham ; (auquel cas) on prendra de ses bonnes œuvres (pour en donner à son frère) ; et s'il n'en a pas, on prendra alors des mauvaises actions de sa victime et on l'en chargera [Al Boukhari].*

**Jusqu'à quand peut-on se repentir ?** Allah, Exalté soit-Il, dit dans son Livre : *Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance*

*(jahala) et qui se repentent aussitôt. Voilà ceux dont Allah accueille le repentir [4;17]. Les compagnons se sont accordés sur le fait que **toute désobéissance à Dieu est une ignorance** ; que le péché soit fait intentionnellement ou non ; et que **le terme aussitôt** (*min qarib*) **signifie jusqu'à la mort** ; et celle-ci est assurément proche au regard du caractère éphémère de cette vie. Toutefois, le musulman doit s'empresse de se repentir sans remettre cela à plus tard, de peur de provoquer la Colère Divine et de ne plus pouvoir se faire pardonner. Quant à celui qui se repent une fois que l'Ange de la mort se présente à lui et que le souffle de la vie lui remonte à la gorge, de celui-là la repentance ne sera point acceptée : *Mais l'absolution n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qui s'écrie : 'Certes, je me repens maintenant', non plus pour ceux qui meurent en ayant mécré. Et c'est pour eux que Nous avons préparé un châtiement douloureux [4;17].* Le Prophète ﷺ dit également : *Allah accepte le repentir du serviteur tant que (son âme) n'est pas remontée à la gorge [Alhmad].* Par ailleurs, au-delà*

de la vie de l'être humain, concernant ce bas-monde, les portes du repentir sont ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'Heure, après cela plus de repentir : *Qu'attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne ton Seigneur ou que viennent certains signes de ton Seigneur ? Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront (ndlr : **les grands signes de la fin des temps**), la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou bien qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance [6;158].*

**Le devenir de l'auteur de grands péchés.** Qu'advient-il de celui qui meurt en ayant commis de grands péchés et qui ne s'est pas repenti ? D'après les Textes et la compréhension des pieux prédécesseurs, au moment de la pesée des œuvres au Jour du Jugement, on pourra distinguer trois sortes d'individus. Tout d'abord, ceux dont les bonnes œuvres sont supérieures à leurs mauvaises œuvres. Ceux-là entreront au Paradis sans que le Feu ne les touche. Puis, ceux pour qui les actes de bien et les actes de mal seront équivalents. Ceux-là seront les gens de al A'raf qui stationneront entre le Paradis et l'Enfer un temps que Seul Dieu connaît, avant d'entrer finalement au Paradis par Sa Grâce : *Et entre les deux (ndlr :*

*les gens du Paradis et de l'Enfer), il y aura un mur, et sur al A'raf seront des gens qui reconstruiront tout le monde par leurs traits caractéristiques. Et ils crieront aux gens du Paradis : Paix sur vous ! Ils n'y sont pas entrés, bien qu'ils le désiraient. Et quand leurs regards seront tournés vers les gens du Feu, ils diront : O notre Seigneur ! Ne nous mets pas avec le peuple injuste [7;46-47].* Enfin, ceux qui rencontreront Allah avec des grands péchés et des actes honteux. Parmi eux, se trouveront des croyants dont les mauvaises œuvres l'ont emporté sur les bonnes. Ceux-là entreront en Enfer pour une certaine durée et seront châtiés en fonction de leurs fautes. Ce sont eux qui bénéficieront de **l'intercession** du Prophète ﷺ, des anges et des pieux. Toutefois, il se peut qu'Allah pardonne à l'auteur de grands péchés et lui épargne le châtiement, tant qu'il a eu foi en Dieu et ne lui a rien associé. Le Messager ﷺ nous a en effet enseignés que *l'auteur de grands péchés qui aura été châtié en ce monde, son châtiement lui vaudra comme expiation. Quant à celui dont Allah aura couvert le péché, son jugement sera alors différé au Jour Dernier, soit Il le pardonnera, soit Il le châtiara, Exalté Soit-Il [Al Boukhari].*

*Et Allah est plus Savant.*

## Fiqh al hadith لَوْلَا أَنْ أَشَقَّ عَلَى أُمَّتِي لِأَمْرَتِهِمْ بِالسَّوَاكِ مَعَ كُلِّ وُضُوءٍ عِنْدَ كُلِّ صَلَاةٍ

D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : **Si je ne craignais d'imposer à ma communauté une charge qu'elle n'aurait pu supporter, je lui aurais ordonné d'utiliser le siwak lors de chaque ablution avant chaque prière.** [Al Boukhari & Mouslim]

\* bâton d'arak utilisé en arabie pour se laver les dents

### Ce que l'on peut retenir

1- La forte recommandation de se laver les dents avec un *siwak* après les ablutions et avant chaque prière. Bien que non obligatoire, son utilisation atteint néanmoins le degré des obligations en terme de récompense et de mérite.

2 - Si l'on distingue **l'objectif du hadith** en présence et le moyen de parvenir à cet ob-

jectif, nous voyons bien ici que le but est de se purifier la bouche avant d'effectuer la prière et le *siwak* était le moyen dont disposaient les musulmans à l'époque pour se laver les dents. Ainsi, celui qui utilise une brosse à dents ou tout autre moyen permettant de se nettoyer efficacement les dents aura la même récompense que pour l'utilisation du *siwak*.

3 - L'importance de la pro-

preté et de **l'hygiène en Islam** et plus particulièrement dans les actes d'adoration. Celui qui donne à la prière sa juste valeur ne saurait être sale ou négligé.

4 - Il est très répréhensible de venir à la mosquée avec une mauvaise odeur, que celle-ci émane de la bouche ou de toute autre partie du corps avant que celle-ci n'ait disparue car cela risque d'indisposer ses voisins dans la prière.

5- La miséricorde du Prophète ﷺ vis-à-vis de sa communauté.

6- La Sounnah a appris aux responsables de cette communauté que l'alléger est préférable au fait de lui imposer ce qui n'est pas obligatoire.

*Et Dieu est plus Savant.*  
*من تيسير العلام شرح عمدة الأحكام*